

## François Sauvadet, réélu président du nouveau comité de bassin Seine-Normandie.

### UN COMITE DE BASSIN RENOUVELÉ



**Mercredi 6 décembre 2017.** François SAUVADET a été réélu président du comité de bassin. Ancien ministre, président du conseil départemental de la Côte d'Or, il avait été élu pour un premier mandat de président, en juillet 2014.

Il a ainsi présidé le premier Comité de bassin ayant adopté à l'unanimité il y a tout juste un an, une stratégie d'adaptation au changement climatique construite collégalement. Il est également à l'initiative de la création de l'association des présidents de comités de bassin.

L'assemblée a élu aux côtés du président, ses 3 vice-présidents, représentant la pluralité des collèges des usagers de l'eau professionnels et non professionnels, ainsi que ses représentants au conseil d'administration de l'agence, les présidents et vice-présidents de ses 13 commissions et groupes de travail territoriaux et thématiques. Les mandats des nouveaux élus courent jusqu'en 2020, date du prochain renouvellement général.

« Le comité de bassin est, pour la gestion de l'eau, le garant de la solidarité entre tous les territoires : l'amont et l'aval du bassin, les villes et les campagnes, entre la terre et la mer. »

#### LE COMITE DE BASSIN, UN « PARLEMENT » DE L'EAU.

Institué par la loi sur l'eau de 1964, le comité de bassin, composé de représentants des collectivités (40%), des usagers (40%), de l'Etat (20%) est le lieu de concertation sur la politique de l'eau entre les usagers, les collectivités locales et l'Etat. Le Comité de bassin Seine Normandie compte 185 membres et s'organise en commissions et en groupes de travail. 4 commissions spécialisées examinent les enjeux techniques et politiques des décisions du comité de bassin avant ses séances plénières ; 6 commissions territoriales examinent ces enjeux sous l'angle géographique et déclinent territorialement la politique de l'eau du comité de bassin.

#### SOCLE : Stratégie d'organisation des compétences dans le domaine de l'eau.

Le Comité de bassin, a également donné un avis favorable pour le projet de SOCLE élaborée par le Préfet coordonnateur de bassin, après une large écoute de ses commissions. Cette stratégie sera une aide pour guider localement les collectivités afin d'organiser les coopérations pour les compétences eau potable, assainissement et gestion des milieux aquatiques (GEMAPI).

#### Le nouveau comité de bassin exprime son ambition pour maintenir le cap de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de l'eau et de la biodiversité

Le précédent comité de bassin a déjà agi très concrètement pour relever les défis majeurs du bassin Seine Normandie. Quelques actions phares du Comité de bassin depuis 2014 :

- le retour d'expériences de la crue de la Seine en juin 2016 et de ses affluents, l'a conduit à élargir les aides de l'agence de l'eau à la prévention des inondations,
- la stratégie d'adaptation au changement climatique approuvée à l'unanimité du Comité de bassin en décembre 2016 est d'ores et déjà en œuvre,
- le renforcement des aides aux économies d'eau pour la lutte contre les fuites dans les réseaux d'eau potable,
- l'ouverture des aides à la reconquête de la biodiversité aquatique marque l'évolution des compétences de l'agence de l'eau.

La feuille de route du nouveau comité de bassin est déjà bien remplie, avec l'élaboration en 2018 du 11<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau pour les 6 ans à venir, et une demande d'effort accru pour la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'assainissement, les économies d'eau, et la prévention des pollutions diffuses notamment agricoles, pour reconquérir le bon état des eaux.

M. François SAUVADET en adressant ses remerciements et tous ses vœux de réussite pour la nouvelle assemblée, souligne l'importance de maintenir des moyens pour l'eau en adéquation avec les objectifs ambitieux de sa gestion:

*" Si nous voulons être au rendez-vous des objectifs, il faut laisser à l'eau les moyens de l'eau, et préserver les compétences techniques des équipes".*

#### CONTACT PRESSE

Sylvie Brissot 01 41 20 18 08 [brissot.sylvie@aesn.fr](mailto:brissot.sylvie@aesn.fr)

Marie-Anne Petit 01 41 20 17 30 [petit.marie-anne@aesn.fr](mailto:petit.marie-anne@aesn.fr)

Suivez nous sur twitter @seine\_normandie